

RESIDENCE DU RUANDA,
TERRITOIRE D'ASTRIDA,

N° 2866 / A.I.M.O.

OBJET:
Impôt Indigène.-



Astrida, le 31 octobre 1951.-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'envoyer 2.000 (deux mille) acquits pour impôt sur le gros bétail. Les 90.000 acquits I.B. que j'ai reçus au début de l'année sont tous distribués.

Le chiffre des perceptions à la fin du mois d'octobre monte à 87.552 acquits I.B. délivrés et perçus.

Le restant des acquits est entre les mains de 99 différents sous collecteurs et rentrera à la prochaine perception.

Pour l'Administrateur de Territoire,
W. ANTONISSEN,
Le Comptable Territorial, 920
E. LENOIR,

Monsieur le Directeur des A.I.M.O.
à

USUMBURA.-